

des Nancéiens et pria le ministre de l'intérieur de les soumettre au Roi.

Le petit-fils de Stanislas (Louis XVIII était, avec Louis XVI et Charles X, fils du Dauphin, issu du mariage de Louis XV et de Marie de Leszczyńska) s'empressa d'agréer cet hommage, rendu par tout un peuple à la mémoire de son aïeul maternel et l'autorisation royale d'ériger une statue au roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, fut donnée le 22 janvier 1823.

La souscription fut aussitôt ouverte dans la Meurthe, la Meuse et les Vosges. Le projet initial tendait à l'érection de la statue au milieu de la Carrière.

Un Comité fut nommé à Nancy, où l'on rencontrait, à côté des hauts fonctionnaires et des académiciens de Stanislas, d'anciens serviteurs du Roi, d'anciens membres de ses Conseils ou de sa maison militaire.

Dans sa première séance, le Comité décida que le monument à élever à Stanislas serait une statue en bronze... et le roi de France permit alors d'utiliser l'ancien piédestal de Louis XV sur la place Royale.

Le sculpteur choisi fut Georges Jacquot, un enfant de Nancy déjà célèbre et qui avait remporté le grand prix de Rome pour la sculpture. Il fut invité à préparer un modèle de statue d'après les indications du rapport de M. de Haldat du Lys.

Jaloux de justifier son choix, le sculpteur se mit aussitôt à l'œuvre et, cinq mois plus tard, il soumettait au Comité une maquette en plâtre — qu'est devenue cette maquette? — haute de 3 pieds 1/2, qui fut exposée publiquement et rallia de nombreux suffrages.

En 1824, la souscription atteignait déjà 40.000 francs; elle devait parvenir à 66.976 francs, avec les subventions importantes de : 2.000 fr., cour royale de Nancy; 3.600 fr., conseil municipal de Nancy; 1.150 fr., les employés des contributions indirectes; 1.000 fr., conseil général des Vosges; 800 fr., conseil général de la Meuse; 1.000 fr., baron Seillière à Champigneulle; 1.200 fr., la princesse de Poix, née de Beauvau-Craon; 300 fr., l'Académie de Stanislas; 3.382 fr., le roi de France Charles X; 1.200 fr., conseil municipal de Lunéville; et 14.000 fr., le conseil général de la Meurthe.

La souscription fut arrêtée et close le 28 mars 1834, par les membres de la commission spéciale : Moreau, maire de Nancy; Mallarmé, Adam, de Luxér, Jacquiné, Justin Lamoureux et Génin.

\*\*\*

Une fois la maquette en plâtre terminée, l'artiste Jacquot l'envoya, pour être coulée en bronze, dans les ateliers de Soyer et Jugé à Paris.

Ces messieurs demandaient dix mois pour la fonte de cette statue, haute de

4 mètres 13 centimètres, s'engageant à donner au métal une épaisseur variant de 8 lignes (ou 16 millimètres) à la base, à 3 ou 4 au sommet (6 millimètres).

Le 1<sup>er</sup> octobre 1829, eut lieu la fonte de la statue de Stanislas. Mais, hélas! une catastrophe épouvantable se produisit; le métal en fusion fit explosion, l'air se dilata, la toiture fut brisée et 18 personnes furent plus ou moins grièvement blessées, parmi lesquelles le sculpteur et le marquis de Pange, pair de France, membre du Comité.

C'était un retard considérable. Un procès s'ensuivit entre l'artiste et les fondeurs; la Révolution de 1830 retarda encore les choses, et ce ne fut qu'au mois de septembre 1831 que le roi de Pologne actuel sortit enfin de son creuset.

Des experts furent nommés à Nancy pour la réception de l'œuvre; ils devaient procéder à l'examen minutieux de la statue au triple point de vue de l'art, de l'exécution matérielle et de l'effet à produire au centre de la place Royale.

On constata, le 18 octobre 1831, que la statue de Stanislas ne pesait que 5.400 kilogr., tandis que l'article 3 du traité passé avec Jacquot le 12 mai 1826 exigeait 8 à 9.000 kilogr. de bronze.

Le rapport concluait ainsi au sujet du métal employé :

« Le métal employé dans la fonte se rapproche, pour sa composition, des proportions données par M. Darcey; il paraît se prêter mieux que la composition ordinaire au travail du ciselet et à la perfection de l'ouvrage, et avoir l'avantage de prendre avec le temps une couleur moins sombre et plus agréable, et de se soutenir mieux sous une moindre épaisseur.

Celle de notre statue qui, conformément aux règles de l'art du fondeur, s'accroît proportionnellement du sommet à la base, a 8 lignes en bas et 3 à 4 vers le haut, épaisseur plus que suffisante pour braver, dans l'avenir, les injures du temps. »

La fête d'inauguration fut fixée au dimanche 6 novembre 1831. Quelques jours auparavant, on déposa des pièces de monnaie à l'effigie de Stanislas sous la statue et une plaque de bronze avec cette inscription :

Les départements de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, et les communes de la Moselle qui composaient l'ancienne Lorraine, résolurent, en 1823, d'ériger une statue au roi Stanislas, leur bienfaiteur.

Dans ce but, M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont étant préfet de la Meurthe, et M. Regnault de Raulecourt étant maire de Nancy, une Commission fut organisée, une souscription fut ouverte qui, par le concours de 3.579 souscripteurs, produisit une somme de 60.965 fr., et la statue, exécutée par Georges Jacquot, sculpteur, natif de Nancy, fut élevée au milieu de la place Royale de cette ville, le 6 novembre 1831, 2<sup>e</sup> année du règne de Louis-Philippe, roi des Français; M. Lucien Arnould étant préfet, et M. Louis-Vic-

tor Chenut, maire par intérim, en présence des députations envoyées par les départements souscripteurs et des autorités de Nancy, au milieu de la garde nationale, de la garnison et de la population entière.

La question des inscriptions à placer sur les quatre faces du piédestal fut aussi l'objet d'un long et savant rapport de M. Soulaacroix. On voulait d'abord des tables de bronze; on s'arrêta finalement à des tables de marbre blanc avec lettres en bronze.

Sur la face antérieure, on écrivit :

A

STANISLAS LE-BIENFAISANT  
LA LORRAINE RECONNAISSANTE  
1831

MEURTHE. — MEUSE. — VOSGES

Sur la face postérieure, on plaça ces lettres de bronze :

STANISLAS LESZCZYNSKI  
ROI DE POLOGNE  
DUC DE LORRAINE ET DE BAR  
1737-1766

Les deux autres inscriptions latérales, plus longues, rappellent les principaux bienfaits de la vie de Stanislas, comme duc de Lorraine, car il ne s'agissait pas de glorifier le roi de Pologne, mais le souverain de notre pays.

\*\*\*

L'inauguration de la statue de Stanislas eut lieu à 11 h. 1/2, le dimanche 6 novembre 1831; comme à toutes ces sortes de fêtes, il y eut des discours (le préfet, le maire, le président de l'Académie) qui tous célébrèrent la gloire et les bienfaits du bon roi, il y eut musique militaire, salves d'artillerie, défilé... mais pas de décorations. On ne connaissait pas encore cette menue monnaie de la vanité des sots ou des arrivistes, et les littérateurs, les poètes et les savants, se contentaient, alors comme aujourd'hui, de leurs seuls mérites et du suffrage des délicats.

Stanislas était revenu pour longtemps au centre de cette place qu'il avait ornée et décorée si magnifiquement; du haut de son piédestal de marbre blanc, ses soixante ans (fixés dans le bronze par le sculpteur) pouvaient contempler à l'aise toutes les merveilles de la place qui, désormais, allait porter son nom. Une fois encore, le bon monarque redevenait pour tous : *Delicia generis humani, decus Lotharingia, patrie communis amor.*

Et il est là dans une noble et souveraine attitude, en grand costume militaire et royal, la main tendue vers le médaillon de Louis XV de l'Arc de Triomphe, tel, en un mot qu'on avait coutume de représenter jadis les personnages héroïques.

Il est curieux de lire les comptes-rendus officiels de 1831, au sujet de ce Stanislas qu'on a trop discuté en ces derniers temps, et qu'il n'était vraiment pas possible de représenter en Apollon, en épêhe à la Gyfflé ou en vieillard de 80 ans.

« Nous avons trouvé, disent les experts, la tête noblement placée, et rappelant parfaitement les traits du Philosophe Bienfaiteur, vers sa 60<sup>e</sup> année. Le bras droit étendu vers l'Arc de Triomphe, exprime convenablement les sentiments de ce bon

## n Amoureuse

(Suite et fin)

LE A UNE PETITE SŒUR  
ses-là n'arrivent vraiment

soir, impatient et févreux, je  
ndu à l'habituel rendez-vous,  
ais, anxieux, l'arrivée de ma

e fut pas ma stupéfaction de  
gir toute radieuse et joyeuse,  
mes bras un enfant nouvea-  
narmante petite créature qui  
faiblement et qui semblait  
fouie sous des langes épais.  
eut dire ce mystère? Quel est  
enfant, quels est son nom, sa  
et ses augustes parents?  
Amoureuse répartit simple-

temps des ducs, il y avait à  
jardin clos où Nicolas Bailly,  
r de Léopold, faisait venir des  
où, sous les choux de léans,  
l parfois de jolis petits prin-  
cables petites princesses lor-  
n baptisait ensuite très solen-  
pendant que le commun  
ait : Joie et Largesses, et ron-  
tr des moitiers, en chantant  
les aïeules :

«-vous planter les choux  
mode, à la mode,  
-vous planter les choux,  
mode de chez nous?»

«vint qu'un jour — c'était en  
bon roi Stanislas, mon no-  
ut une envie bien singulière.  
claire après-midi d'avril, il  
pourmener en le potager  
ancy, où le tant vieux jardi-  
y faisait pousser des pri-  
its pois à la Noël et gros me-  
Pâques. Soudain, sous un  
norme chou de son potager,  
ilas aperçut quelque chose  
qui remuait lentement. Le  
pprocha, suivi de son insé-  
ré... et ils virent... ils vi-  
petite fille plus belle que le  
hie des dons des bienfaisan-  
ne petite fille qui souriait à  
et qui venait ainsi de naître  
au potager royal de Nancy.  
s qui était jovial et avait la  
e facile, s'écria :

«is voyez-donc voir un peu !  
nature étrange ! A mon âge,  
e... père ! Petite fille éclope  
nps, jolie fleur des jardins  
je te baptise de mon nom

la place Saint-Stanislas ! » (1)  
ainsi, mon ami, que j'eus  
sœur, la délicieuse place  
de Nancy. »

\*\*\*

place Stanislas est un salon  
et rare, la place d'Alliance  
me boudoir d'amour.

Il fait si bon s'y retirer à des heures,  
en les jours ensoleillés de juillet; il fait  
si bon rêver, lire, se promener lente-  
ment sous les tilleuls en fleur, sur cette  
place solitaire du centre de la ville,  
comme feutrée de silence et tapissée de  
verdures propices aux confidences.

Sur un banc, des heures, on y peut  
rester seul... à peine un traînement  
de pas sur une porte d'hôtel qui s'ou-  
vre avec mystère; à peine un planton  
qui passe, en traversant la grève en  
diagonale rapide; à peine un rideau lé-  
gèrement soulevé par quelque douai-  
rière en bésiclés qui semble remonter  
au siècle de Léopold et de Stanislas.

Là, des hommes forts halètent pour-  
tant courbés sous le faix et tout ruisse-  
lants de sueur... mais ces hommes  
sont-en plomb, leur fardeau est une  
élégante pyramide de marbre qui sym-  
bolise les alliances d'antan; les perles  
de leur sueur ne sont que les rares gout-  
telettes des eaux qui retombent en me-  
nues cascates dans la vasque aux  
gracieux contours.

C'est la fontaine d'Alliance qu'un ca-  
price du roi Stanislas fit exécuter par  
Cyfflé, le génial sculpteur venu des  
Flandres au cher pays lorrain.

\*\*\*

La place d'Alliance est vraiment la  
petite sœur de la place Stanislas. Elle a  
3.500 mètres de superficie... et des  
municipalités prévoyantes, très bien  
inspirées malgré parfois de sinistres  
projets, l'ont entourée d'une double  
ceinture de tilleuls qui lui donnent un  
suprême cachet d'élégance.

La place d'Alliance ne se devine pas  
de loin... quand on y arrive, c'est de la  
surprise et bientôt de l'admiration !

Quelle splendeur et quelle harmonie  
dans ces bâtiments uniformes qui l'en-  
toure... et comme tout est réglé,  
comme tout est habilement propor-  
tionné pour le régal des yeux !

A droite, à gauche, à l'est, à l'ouest,  
les maisons se succèdent, toutes pareil-  
les, avec leurs lignes sobres et pourtant  
bien accusées, avec leurs sculptures si  
gracieuses, avec leurs belles portes co-  
chères aux marteaux ajourés d'exquise  
feronnerie, avec leurs deux étages se  
profilant sur le ciel bleu.

Pas d'industrie, pas de commerce,  
pas d'échoppes, de boutiques ou de ma-  
gasins... de la discrétion partout, du  
calme et du silence, toujours une sorte  
de solennité royale qui fait présager en  
effet que la gloire de Stanislas n'est pas  
loin.

C'est un boudoir, vous dis-je, le plus  
délicieux des boudoirs du roi polonais,  
avec le Trêfle de Lunéville, les Retiroirs  
charmants de Lunéville, les Salles d'eau  
de Commercy et les Recoins de plaisir  
d'Einville et de La Malgrange !

Au centre, s'élève le chef d'œuvre de  
Cyfflé, le surtout de ciselure qu'on  
appelle la fontaine d'Alliance et qui fait  
encore souvenir du fameux traité de  
Versailles en 1756, unissant alors l'Au-  
triche à la France, Marie-Thérèse de



Lorraine à Louis XV, gendre de Stanislas, contre l'ennemi commun, le roi Frédéric de Prusse.

Aimable et gracieux bibelot d'art que cette fontaine d'Alliance qu'on devrait enfin restaurer et redorer dans ses parties saillantes, dans ses écussons, ses symboles et ses trois belles inscriptions latines qui chantent l'union, la concorde et la paix tant désirée entre les peuples.

On prétend qu'en 1870, les Prussiens maîtres de Nancy, auraient voulu nous enlever ce joyau artistique pour en faire un trophée destiné à Berlin. Sinistre projet qu'on ne mit heureusement pas à exécution!

L'architecte Héré avait songé, dès l'abord, à placer ce monument au centre de l'hémicycle de la Carrière, devant le Palais du Gouvernement actuel.

Mais les proportions différaient, n'étaient plus heureuses, et ce fut au cœur même de l'ancien potager royal que l'on édifia la charmante pyramide de marbre, enrichie de bronzes dorés et reposant sur un rocher où s'accotent nos géants de plomb.

Et comme elle est bien là en son vrai lieu... il semble que la fontaine est faite pour la place et la place pour la fontaine... c'est une si parfaite union qu'on ne la saurait dissoudre sans un grave danger pour tous.

Nul n'y songe, du reste, et, aux heures troubles de la vie, c'est un repos et un charme pour les Nancéistes, d'aller se retremper au cœur de notre chère place d'Alliance.

Il semble que là l'air est plus pur, que le ciel est plus serein, que la vie est plus douce... et plus brèves les heures de tristesse, plus délicieuses la reposée du corps fatigué par les veilles et les rudes labours.

Et c'est à eux que je m'adresse :

« N'oubliez pas la place Stanislas, aimez-la comme je l'aime et comme la chérissent tant de bons Nancéistes... et, s'il plaît à votre Conseil et à votre budget, restaurez-la de votre mieux et rendez-lui sa gloire et ses magnificences d'autrefois. »

Et, à mon tour, je transforme au profit de ma Belle, le célèbre dicton de nos patois lorrains :

« Sans la place Stanislas et sans notre Carrière, que serait la ville de Nancy? »

E. BADEL.

Ma grande amie, je te compare à mes chevaux, qui sont attelés aux chars des Pharaons. Tes joues ont une bonne grâce avec tes atours d'or et ton cou avec tes colliers. Nous t'avons fait des atours d'or, avec des boutons d'argent. Te voilà belle, ma grande amie, te voilà belle; tes yeux sont pour nous comme ceux des colombes. *Tota pulchra es!*

Ton étendard sur nous c'est l'Amour... Je me lèverai maintenant et je ferai le

tour de la ville, par les carrefours et par les places, et je chercherai celle qu'aime mon âme.

Le roi Stanislas a fait ses piliers d'argent et son lit d'or, et son ciel d'écarlate et le dedans garni d'amour par les artistes de Nancy.

Venez, enfants de la Lorraine, venez, et regardez la place Stanislas, avec le diadème étincelant dont son père, la couronnée au jour de sa naissance, au jour de la joie de son cœur.

Pose-moi comme un cachet sur ton cœur, comme un cachet sur ton bras. L'amour est fort comme la mort, et la jalousie est dure comme le sépulcre; leurs embrassements sont des baisers de feu et une flamme ardente.

La place Stanislas a une petite sœur qui n'a pas encore de mamelles; que ferons-nous à notre sœur le jour où l'on parlera d'elle?

Si elle est comme un mur, nous bâtirons sur elle un palais d'argent; et si elle est comme une porte, nous la renforcerons d'un entablement d'or.

Je suis comme une muraille et mes mamelles sont comme des tours; alors j'ai été si favorisée de mon roi, que j'ai trouvé la paix.

Il est un point précis de la place Stanislas où, d'un seul coup d'œil, on peut embraser toutes ses royales splendeurs.

C'est du balcon central de l'hôtel de ville, de cette galerie dorée où parurent maintes fois les monarques, les impératrices et les présidents d'Etat.

Ce spectacle grandiose, ils le voient tous les jours ceux qui ont pour mission d'entretenir mon Amoureuse et de lui conserver sa beauté... nos édiles nancéiens qui, eux aussi, doivent la chérir et la préserver de toute déchéance, à travers le temps présent et les siècles à venir.

Sur les acrotères des avant-corps du milieu et des angles de l'Hôtel de Ville, au lieu de vases, sont placés des trophées de différents genres.

Devant l'avant-corps du milieu de l'Hôtel de Ville, s'avance un grand balcon, décoré d'un grillage de la plus riche composition.

A chaque avant-corps des angles de l'Hôtel de Ville, sont d'autres balcons de trente pieds de long, de même composition, et enrichis de guirlandes et de fleurs.

Outre ces grands balcons, les croisées de la place sont ornées de 60 autres balcons qui sont de toute beauté.

Aux quatre angles de la place, sont quatre grands grillages sur un plan cintré, qui ont chacun 65 pieds de longueur sur 46 de diamètre.

Les deux du fond ont été placés dans les angles de la place pour masquer les bastions.

Ils sont composés chacun d'un grand portique dans le milieu et de deux autres petits; celui du milieu est une cascade où l'on voit la figure de Neptune sur un char tiré par des chevaux marins; d'un côté, un Fleuve et une Naïade, de l'autre, un Dragon, le tout dégorgeant des eaux et formant une cascade qui fait une nappe

Et l'ancienne maison Honer a trouvé récemment un nouvel acquéreur, qui saura utiliser la belle salle d'exposition du jardin.

Il ne restera plus qu'à construire une belle maison d'angle pareille à celle qu'a fait édifier il y a douze ou quinze ans, la fabrique de l'église Saint-Pierre, tout à côté du presbytère actuel.

Les terrains de Saint-Julien

On a vu que l'administration municipale soumettait à l'enquête légale la vente des terrains restants de Saint-Julien, consentie à M. Armand Bel, directeur du Casino de Nancy.

Les trois parcelles de terrain ont une superficie de 1,300 mètres carrés.

mier architecte, répond à la magnificence des idées de Sa Majesté et à la grandeur du sujet.

Les édifices qui environnent cette place, sont d'une symétrie parfaite: celui du fond est destiné à l'Hôtel de Ville; ceux de droite et de gauche forment quatre pavillons: l'un est la salle de la Comédie; l'autre est la Ferme Générale, et les deux derniers sont des hôtels particuliers.

La place est terminée par un corps de bâtiments à un étage qui masque le rempart et y fait retour, pour donner une rue de communication de la Ville-Neuve à la Ville-Vieille.

Au fond de la rue, est un Arc de Triomphe, composé d'un grand portique dans le milieu, et de deux autres à côté qui ouvrent l'entrée de la place de la Carrière. Au-dessus est une Renommée qui tient un médaillon en marbre blanc de Sa Majesté T.-C., d'un ouvrage achevé et de la plus grande perfection.

L'extérieur de la place est orné d'une architecture d'ordre corinthien en pilastres: il régnait partout, sous ce grand ordre, un stobate ou piédestal, dans lequel sont des arcades ornées de refans. Les faces de ces bâtiments sont d'une agréable hauteur.

La face de l'Hôtel de Ville, dans le milieu, de même qu'aux deux extrémités, forme des avant-corps, décorés de pilastres accouplés; ceux du milieu portent un fronton, dans le tympan duquel sont placées les armes du Roi de Pologne, avec leurs accompagnements, et deux figures assises sur deux rouleaux posés sur l'entablement. Elles servent de naissance à deux volutes qui supportent une horloge. (Modification au plan primitif).

Au-dessous, et dans l'emplacement d'une croisée, est un bas-relief représentant la Lorraine, et tenant l'écusson de la ville, avec cette devise: *Non inultus premor.*

Au-dessus de cet entablement est posée une balustrade qui termine les faces, sur les acrotères de laquelle sont alternativement des groupes d'enfants, des urnes, des vases et des palmiers.

Sur les acrotères des avant-corps du milieu et des angles de l'Hôtel de Ville, au lieu de vases, sont placés des trophées de différents genres.

Devant l'avant-corps du milieu de l'Hôtel de Ville, s'avance un grand balcon, décoré d'un grillage de la plus riche composition.

A chaque avant-corps des angles de l'Hôtel de Ville, sont d'autres balcons de trente pieds de long, de même composition, et enrichis de guirlandes et de fleurs.

Outre ces grands balcons, les croisées de la place sont ornées de 60 autres balcons qui sont de toute beauté.

Aux quatre angles de la place, sont quatre grands grillages sur un plan cintré, qui ont chacun 65 pieds de longueur sur 46 de diamètre.

Les deux du fond ont été placés dans les angles de la place pour masquer les bastions.

Ils sont composés chacun d'un grand portique dans le milieu et de deux autres petits; celui du milieu est une cascade où l'on voit la figure de Neptune sur un char tiré par des chevaux marins; d'un côté, un Fleuve et une Naïade, de l'autre, un Dragon, le tout dégorgeant des eaux et formant une cascade qui fait une nappe

Et l'ancienne maison Honer a trouvé récemment un nouvel acquéreur, qui saura utiliser la belle salle d'exposition du jardin.

Il ne restera plus qu'à construire une belle maison d'angle pareille à celle qu'a fait édifier il y a douze ou quinze ans, la fabrique de l'église Saint-Pierre, tout à côté du presbytère actuel.

Les terrains de Saint-Julien

On a vu que l'administration municipale soumettait à l'enquête légale la vente des terrains restants de Saint-Julien, consentie à M. Armand Bel, directeur du Casino de Nancy.

Les trois parcelles de terrain ont une superficie de 1,300 mètres carrés.

## A NOS ABONNÉS

ET

## A NOS LECTEURS

La popularité et la faveur toujours croissantes rencontrées par *l'ECLAIR* depuis sa fondation; l'extension et la diffusion de cet organe appelé à devenir un des plus grands journaux de l'Est avaient depuis longtemps nécessité l'agrandissement de nos bureaux.

C'est alors que nous nous sommes décidés à augmenter considérablement les locaux que nous occupons, rue du Manège, en adjoignant un nouvel atelier de machines et de composition que M. Wagner bien voulu faire disposer pour nous.

L'installation de *l'ECLAIR* DE L'EST est maintenant large, bien aérée, parfaitement éclairée et chauffée, d'après toutes les règles du confort moderne.

Elle nous permettra dans l'avenir de donner *l'ECLAIR* à SIX PAGES, tout en conservant le format actuel toutes les fois que cela sera nécessaire et en attendant que nous puissions le faire souvent plus large même quotidiennement, lorsque l'abondance des matières l'exigera.

En faisant part à nos abonnés et à nos lecteurs de ce perfectionnement nous leur en remercions tout l'honneur.

C'est grâce à la façon dont ils nous ont accueillis, grâce au dévouement qu'ils ont mis à organiser nos ventes et à nous procurer des abonnements, que nous pourrions aujourd'hui leur apporter le fruit de leurs efforts.

Ils savent du reste comme nous leur sommes dévoués, comme nous accueillons toujours leurs revendications et leurs desiderata et comme vivant en tout par eux, nous voulons vivre pour eux.

C'est donc avec la plus grande reconnaissance que nous leur apportons en cette fin d'année avec nos remerciements nos vœux que nous formons pour leur bonheur, pour la paix de leur foyer, pour le triomphe de leurs idées qui sont les nôtres et celles de notre chère et bien aimée France.

La Rédaction.

## A TRAVERS NANCY

La rue Lionnois

Grâce à l'activité de la voirie urbaine, le carrefour du parvis Saint-Pierre, à l'angle sud de la rue Lionnois, est aujourd'hui entièrement aménagé.

Il n'y a plus trace des deux immeubles démolis et qui faisaient saillie sur la rue; on a macadamisé le sol de la chaussée, rétabli les trottoirs, prolongé le passage en pavés de grès rose, et bitumé l'angle de la rue de Strasbourg.

L'ancienne maison Honer a trouvé récemment un nouvel acquéreur, qui saura utiliser la belle salle d'exposition du jardin.

Il ne restera plus qu'à construire une belle maison d'angle pareille à celle qu'a fait édifier il y a douze ou quinze ans, la fabrique de l'église Saint-Pierre, tout à côté du presbytère actuel.

Les terrains de Saint-Julien

On a vu que l'administration municipale soumettait à l'enquête légale la vente des terrains restants de Saint-Julien, consentie à M. Armand Bel, directeur du Casino de Nancy.

Les trois parcelles de terrain ont une superficie de 1,300 mètres carrés.

On se souvient que ces terrains, ultimes vestiges de l'hôpital Saint-Julien, créé par Charles III, étaient à usage de jardins et de dépendances.

Les vieux bâtiments détruits il y a deux ans, s'arrêtaient à la hauteur de la rue Claude-Charles, et les terrains vagues actuels comprenaient la porcherie, les hangars, la buanderie, etc.

Une grande porte cochère donnait sur la rue Saint-Julien, pendant que la maison de l'aumônier — où vécut si longtemps les respectables chanoines Lefebvre et Greff, formait une emprise sur ces terrains, à l'entrée de la rue de la Constitution.

D'ici peu d'années, ces derniers souvenirs du vieux Saint-Julien d'entre les deux villas auront totalement disparu, et nous verrons s'édifier des constructions élégantes et des maisons de rapport.

A la Bibliothèque publique

La bibliothèque publique de Nancy, devenue le cabinet de travail des étudiants de toutes les nations qui fréquentent les Facultés de notre Université, a fermé ses portes lundi et mardi.

Outre les affiches indicatrices qui réclament un silence — trop souvent troublé par d'interminables causeries — on vient de disposer toutes les revues dans un meilleur ordre et à la portée du public. On désirerait beaucoup la publication d'un règlement nouveau, dans le genre des diverses brochures parues autrefois, et devenues caduques à la longue. Nous croyons savoir que M. Favier, le zélé conservateur de cet établissement municipal, met la dernière main à un nouveau règlement qui sera soumis à la municipalité et à la commission de la bibliothèque.

Bien des points sont à réformer et à améliorer, notamment en ce qui concerne le prêt des livres à l'extérieur. Un professeur a droit à emporter des livres, alors qu'on refuse pareille faveur à d'honorables Nancéiens et aux journalistes locaux.

LE PROMENEUR.

## Petites correspondances

*Demande.* — Quelle est la hauteur de la statue Stanislas (partie comprise depuis la semelle de ses bottes jusqu'au sommet), qui est placée devant l'hôtel de ville?

*Réponse.* — Adressez-vous à M. Badel qui, dans une série d'articles très remarqués, vient de se déclarer carrément, à la face du ciel et des Philistins, l'amoureux de la place Stanislas.

A propos de la statue de Stanislas

Nancy, le 30 décembre 1905.

Monsieur le directeur.

Je m'empresse de répondre à la demande qui a été faite par un de vos lecteurs.

La statue du roi Stanislas Leszczyński, qui se dresse à la place et sur le piédestal de la statue pédestre de Louis XV, chef-d'œuvre de Guibal et de Cyfflé, en 1755, est l'œuvre d'un sculpteur nancéien, Georges Jacquol, né le 15 février 1794, mort à Paris le 25 novembre 1874.

Cette statue a été inaugurée solennellement le dimanche 6 novembre 1831, avec discours du préfet Arnaut, de l'adjoint Chenut et de Justin Lamoureux, président de l'Académie de Stanislas.

Elle est le produit d'une souscription ouverte le 22 janvier 1823 dans la Meurthe, la Meuse et les Vosges, qui produisit 66.965 francs, avec 3.579 souscripteurs en huit années.

La statue est en bronze; elle pèse net 5.400 kilos; au lieu des 9.000 prévus par le traité du 12 mai 1826 avec le sculpteur Jacquol. Elle a en tout 4<sup>m</sup>.13 de hauteur, exactement les mêmes proportions que l'ancien monument de Louis XV, qui avait 11 pieds de roi.

Le bronze de notre statue est épais de 8 lignes en bas et de 3 à 4 lignes vers le haut.

Veuillez agréer, etc.

E. BADEL.

Lorraine à Louis XV, gendre de Stanislas, contre l'ennemi commun, le roi Frédéric de Prusse.

Aimable et gracieux bibelot d'art que cette fontaine d'Alliance qu'on devrait enfin restaurer et redorer dans ses parties saillantes, dans ses écussons, ses symboles et ses trois belles inscriptions latines qui chantent l'union, la concorde et la paix tant désirée entre les peuples.

On prétend qu'en 1870, les Prussiens maîtres de Nancy, auraient voulu nous enlever ce joyau artistique pour en faire un trophée destiné à Berlin. Sinistre projet qu'on ne mit heureusement pas à exécution!

L'architecte Héré avait songé, dès l'abord, à placer ce monument au centre de l'hémicycle de la Carrière, devant le Palais du Gouvernement actuel.

Mais les proportions différaient, n'étaient plus heureuses, et ce fut au cœur même de l'ancien potager royal que l'on édifia la charmante pyramide de marbre, enrichie de bronzes dorés et reposant sur un rocher où s'accotent nos géants de plomb.

Et comme elle est bien là en son vrai lieu... il semble que la fontaine est faite pour la place et la place pour la fontaine... c'est une si parfaite union qu'on ne la saurait dissoudre sans un grave danger pour tous.

Nul n'y songe, du reste, et, aux heures troubles de la vie, c'est un repos et un charme pour les Nancéistes, d'aller se retrémper au cœur de notre chère place d'Alliance.

Il semble que là l'air est plus pur, que le ciel est plus serein, que la vie est plus douce... et plus brèves les heures de tristesse, plus délicieuses la reposée du corps fatigué par les veilles et les rudes labours.

\*\*\*

Elle a une petite sœur!

Où... mais quand même, si j'aime la petite sœur, la rose en bouton du potager royal de Nancy, c'est encore, c'est toujours à la grande, que vont mes vœux, mes desirs, mes amours!

C'est la place Stanislas qui demeure la grande Amoureuse de ma vie et que semble avoir entrevue dans ses vision prophétiques le roi Salomon quand il écrivait dans son brûlant *Cantique*...

Ton nom est comme un parfum répandu; c'est pour cela que les filles de Nancy t'ont chérie et que les hommes droits t'ont aimée.

Ma grande amie, je te compare à mes chevaux, qui sont attelés aux chars des Pharaons. Tes joues ont une bonne grâce avec tes atours d'or et ton cou avec tes colliers. Nous l'avons fait des atours d'or, avec des boutons d'argent. Te voilà belle, ma grande amie, te voilà belle; tes yeux sont pour nous comme ceux des colombes. *Tota pulchra es!*

Ton étendard sur nous c'est l'Amour... Je me lèverai maintenant et je ferai le

d'eau, laquelle est reçue dans un grand bassin qui sert de réservoir.

Les deux autres portiques forment aussi deux fontaines ornées d'enfants qui jouent avec des poissons marins. Il y a deux grands bassins au bas, le tout en plomb bronze.

Les deux autres grands grillages sont aux angles de l'Hôtel de Ville, et forment deux espèces de portes flamandes de 22 pieds d'ouverture, qui donnent entrée à quatre rues qui aboutissent à la place; à côté de cette ouverture sont des travées composées chacune d'un portique en plein centre couronné.

Ces grillages sont posés sur un socle de pierre de taille, de 18 pouces de hauteur; les pilastres carrés, les panneaux, frises et corniches composés d'ornements qui répondent à celui des deux grands grillages.

Au-dessus des pilastres paraissent des vases de fleurs; à ces mêmes pilastres sont attachés des bras de lanternes à contours modernes, enrichis d'une cartouche où se voit le chiffre de Sa Majesté Très Chrétienne; une branche de laurier varie tous les contours, avec une branche de palmier qui s'élève du bas; et le tout se termine par un coq élané, les ailes déployées. La lanterne sort du bec du coq; les deux bras se regardent et forment un chantourné par le haut de la grande ouverture.

Tous ces ouvrages en fer sont de la composition et ont été exécutés par le sieur Jean Lamour, natif de Nancy. L'élégance des dessins, la variété des contours, la délicatesse du travail, le génie et le goût qui règnent dans toutes les parties, forment les plus beaux grillages qui soient en Europe, au jugement des artistes en ce genre qui les ont vus, et des connaisseurs nationaux et étrangers qui les ont admirés avec une sorte de saisissement.

Au milieu de la place, s'élève un grand piédestal de marbre blanc veiné, sur lequel est la statue pédestre de Louis XV, habillé à la romaine, cuirassé, revêtu du manteau royal, ayant en main un bâton de commandement, et à ses côtés, le globe de la France et des arts. Cette figure de bronze est de la hauteur de 11 pieds de roi.

FIN

## ADJUDICATIONS DE TRAVAUX

### AVIS

Meurthe-et-Moselle

Mairie de Toul

Le mardi 16 janvier à 2 heures de l'après-midi aura lieu l'adjudication des travaux ci-après: Renforcement de la redoute de Gondreville. Mont. 830.000 francs.

Renseignements à la Mairie de Toul.

Mairie de Nancy

(Service du génie)

Le samedi 3 février 1906 à 2 heures 1/2 de l'après-midi, aura lieu l'adjudication des travaux ci-après:

Construction de divers locaux bétonnés dans le Fort de Pont-Saint-Vincent et sur le plateau Sainte-Barbe.

Mont. 65.000.

Cant. 1.000.

Cont. dif. 3.000.

Renseignements dans les bureaux du service du génie, à la Citadelle, caserne Hugo, à Nancy, où l'on peut en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 8 heures à 11 heures 1/2 et de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2.

## A NOS ABONNÉS

ET

## A NOS LECTEURS

La popularité et la faveur toujours croissantes rencontrées par *l'ECLAIR DE L'EST* depuis sa fondation; l'extension et la diffusion de cet organe appelé à devenir un des plus grands journaux de l'Est avaient depuis longtemps nécessité l'agrandissement de nos bureaux.

C'est alors que nous nous sommes décidés à augmenter considérablement les locaux que nous occupons, rue du Manège, en adjoignant un nouvel atelier de machines et de composition que M. Wagner a bien voulu faire disposer pour nous.

L'installation de *l'ECLAIR DE L'EST* est maintenant large, bien aérée, parfaitement éclairée et chauffée, d'après toutes les règles du confort moderne.

Elle nous permettra dans l'avenir de donner *l'ECLAIR* à SIX PAGES, tout en conservant le format actuel toutes les fois que cela sera nécessaire et en attendant que nous puissions le faire souvent voire même quotidiennement, lorsque l'abondance des matières l'exigera.

En faisant part à nos abonnés et à nos lecteurs de ce perfectionnement nous leur en remercions tout l'honneur.

C'est grâce à la façon dont ils nous ont accueillis, grâce au dévouement qu'ils ont mis à organiser nos ventes et à nous procurer des abonnements, que nous pouvons aujourd'hui leur apporter le fruit de leurs efforts.

Ils savent du reste comme nous leur sommes dévoués, comme nous accueillons toujours leurs revendications et leurs desiderata et comme vivant en tout par eux, nous voulons vivre pour eux.

C'est donc avec la plus grande reconnaissance que nous leur apportons en cette fin d'année avec nos remerciements les vœux que nous formons pour leur bonheur, pour la paix de leur foyer, pour le triomphe de leurs idées qui sont les nôtres et celles de notre chère et bien aimée France.

La Rédaction.

## A TRAVERS NANCY

La rue Lionnois

Grâce à l'activité de la voirie urbaine, le carrefour du parvis Saint-Pierre, à l'angle sud de la rue Lionnois, est aujourd'hui entièrement aménagé.

Il n'y a plus trace des deux immeubles démolis et qui faisaient saillie sur la rue; on a macadamisé le sol de la chaussée, rétabli les trottoirs, prolongé le passage en pavés de grès rose, et bitumé l'angle de la rue de Strasbourg.

L'ancienne maison Honer a trouvé récemment un nouvel acquéreur, qui saura utiliser la belle salle d'exposition du jardin.

Il ne restera plus qu'à construire une belle maison d'angle pareille à celle qu'a fait édifier il y a douze ou quinze ans, la fabrique de l'église Saint-Pierre, tout à côté du presbytère actuel.

Les terrains de Saint-Julien

On a vu que l'administration municipale soumettait à l'enquête légale la vente des terrains restants de Saint-Julien, consentie à M. Armand Bel, directeur du Casino de Nancy.

Les trois parcelles de terrain ont une superficie de 1,300 mètres carrés.

On se souvient que ces terrains, ultimes vestiges de l'hôpital Saint-Julien, créé par Charles III, étaient à usage de jardins et de dépendances.

Les vieux bâtiments détruits il y a deux ans, s'arrêtaient à la hauteur de la rue Claude-Charles, et les terrains vagues actuels comprenaient la porcherie, les hangars, la buanderie, etc.

Une grande porte cochère donnait sur la rue Saint-Julien, pendant que la maison de l'aumônier — où vécurent si longtemps les respectables chanoines Lefebvre et Greff, formait une emprise sur ces terrains, à l'entrée de la rue de la Constitution.

D'ici peu d'années, ces derniers souvenirs du vieux Saint-Julien d'entre les deux villes auront totalement disparu, et nous verrons s'édifier des constructions élégantes et des maisons de rapport.

A la Bibliothèque publique

La bibliothèque publique de Nancy, devenue le cabinet de travail des étudiants de toutes les nations qui fréquentent les Facultés de notre Université, a fermé ses portes lundi et mardi.

Outre les affiches indicatrices qui réclament un silence — trop souvent troublé par d'interminables causeries — on vient de disposer toutes les revues dans un meilleur ordre et à la portée du public. On désirerait beaucoup la publication d'un règlement nouveau, dans le genre des diverses brochures parues autrefois, et devenues caduques à la longue. Nous croyons savoir que M. Favier, le zélé conservateur de cet établissement municipal, met la dernière main à un nouveau règlement qui sera soumis à la municipalité et à la commission de la bibliothèque.

Bien des points sont à réformer et à améliorer, notamment en ce qui concerne le prêt des livres à l'extérieur. Un professeur a droit à emporter des livres, alors qu'on refuse pareille faveur à d'honorables Nancéiens et aux journalistes locaux.

LE PROMENEUR.

## Petites correspondances

*Demande.* — Quelle est la hauteur de la statue Stanislas (partie comprise depuis la semelle de ses boîtes jusqu'au sommet), qui est placée devant l'hôtel de ville?

*Réponse.* — Adressez-vous à M. Badel qui, dans une série d'articles très remarquables, vient de se déclarer carrément, à la face du Ciel et des Philistins, l'amoureux de la place Stanislas.

A propos de la statue de Stanislas

Nancy, le 30 décembre 1905.

Monsieur le directeur,

Je m'empresse de répondre à la demande qui a été faite par un de vos lecteurs.

La statue du roi Stanislas Leszczyński, qui se dresse à la place et sur le piédestal de la statue pédestre de Louis XV, chef d'œuvre de Guibal et de Cyfflé, en 1755, est l'œuvre d'un sculpteur nancéien, Georges Jacquot, né le 15 février 1794, mort à Paris le 25 novembre 1874.

Cette statue a été inaugurée solennellement le dimanche 6 novembre 1831, avec discours du préfet Arnaut, de l'adjoint Ghenu et de Justin Lamoureux, président de l'Académie de Stanislas.

Elle est le produit d'une souscription ouverte le 22 janvier 1833 dans la Meurthe, la Meuse et les Vosges, qui produisit 65.965 francs, avec 3.579 souscripteurs en huit années.

La statue est en bronze; elle pèse net 5.400 kilos; au lieu des 9.000 prévus par le traité du 12 mai 1836 avec le sculpteur Jacquot. Elle a en tout 4<sup>m</sup> 13 de hauteur, exactement les mêmes proportions que l'ancien monument de Louis XV, qui avait 11 pieds de roi.

Le bronze de notre statue est épais de 8 lignes en bas et de 3 à 4 lignes vers le haut.

Veuillez agréer, etc.

E. BADEL.



# LE TRAVAILLEUR

## SOCIALISTE

Organe de la Fédération de Lorraine (Parti Socialiste, Section française de l'Internationale Ouvrière)

PARAISANT LE SAMEDI

L'émancipation des Travailleurs ne peut être que l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes. Proletaires de tous pays, unissez-vous

Le Socialisme veut par la socialisation des moyens de Production, assurer à chacun le droit de vivre en travaillant.

### ABONNEMENTS

Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges	
Trois mois.....	1 fr.
Six mois.....	1 fr. 75
Un An.....	3 fr.

Administration et Rédaction : 2, rue Drouin, Maison du Peuple, NANCY

Délégué à la Rédaction : Jules Uhry

Les Annonces et Réclames sont traitées de gré à gré

### ABONNEMENTS

Autres Départements	
Six mois.....	2 fr.
Un an.....	3 fr. 50
Etranger.....	5 fr.

### A nos Lecteurs

Organe du Parti Socialiste (section française de l'Internationale Ouvrière), Le Travailleur ne voit le jour que grâce aux sacrifices que nous imposent chaque semaine de nombreux camarades travailleurs, soucieux d'assurer à leur parti la possession d'une arme de défense et d'attaque contre la société capitaliste et légitimement fiers d'avoir forgé eux-mêmes cette arme de combat que pour l'émancipation de leur classe ils mettront en œuvre eux-mêmes.

Le but que nous poursuivons est donc tout indiqué ; tracé aussi est notre voie dans laquelle nous sommes résolument engagés. Le Travailleur se fera l'écho incessant de toutes les plaintes et de tous les gémissements qu'une organisation sociale anarchique et malfaisante, et pour la seule satisfaction des egoïsmes bourgeois, arrache impitoyablement aux déshérités et aux souffrants de la classe courbée sous le joug du Capitalisme.

Mais si des parias du travail elle signale les tortures tant physiques que morales subies sous le régime de servitude honteuse et dégradante que caractérise le salariat, Le Travailleur, pour achever, pour compléter sa tâche ardue, devra faire et fera mieux encore :

Dénoncer tous les abus, flétrir toutes les iniquités sociales, stigmatiser et clouer au pilori tous les rebus, tous stercoraires du prétendu ordre capitaliste, poursuivre et signaler tous leurs méfaits, tous leurs attentats contre la classe ouvrière ; enfin, par une propagande tenace, active, par son action persévérante, Le Travailleur s'attachera surtout à dessiller les yeux de ceux, parmi les travailleurs, que n'a pas éclairés encore la vérité socialiste.

Où, Le Travailleur propagera le droit socialiste, le droit sublime de l'humanité de demain, constitué par nous et pour nous et dont existent déjà tous les éléments matériels. Notre vaillant organe travaillera dans sa sphère à la préparation des éléments humains et moraux, condition indispensable du triomphe de ce droit nouveau qu'elle opposera sans cesse au droit bourgeois d'hier et d'aujourd'hui, constitué par une minorité d'oïsis parassitaires, démenteurs inutiles du Capital.

Préjugés surannés, dangereux et ridicules, conventions criminelles qui n'ont d'autre but, que de faire du prolétaire un éternel tondou, un impassible résigné. Autant de mensonges hypocrites dont le Travailleur fera justice.

Il s'efforcera de préparer des hommes conscients de leurs droits et de leur dignité, résolus et pleins d'énergie, et désireux de hâter l'heure de la totale libération du prolétariat. Et le pourrait-elle si elle ne libérait leur cerveau de tou-

tes les fictions religieuses ou patriotiques que les capitalistes voudraient y voir fleurir ?

Auxiliaire indispensable du bloc ouvrier dont elle aidera et poursuivra sans relâche la définitive organisation sur son terrain de classe, Le Travailleur contribuera de tout son effort à faire ce bloc prolétarien puissant et robuste soit dans ses organisations politiques, soit dans ses groupements économiques.

Le Travailleur sera donc aussi la Tribune libre de tous les syndicats ouvriers. Ses colonnes leur sont largement ouvertes et sur appui ne leur fera pas défaut dans leurs luttes courageuses et nécessaires pour la conquête du pain sur la rapacité patronale.

En publiant cet organe du Proletariat la Fédération de Lorraine a fait tout son devoir. Aux travailleurs conscients à comprendre et à pratiquer le leur ; c'est-à-dire à répandre et à propager leur journal.

LA RÉDACTION.

### SOUSCRIPTION PERMANENTE

en faveur du Travailleur Socialiste

Une souscription permanente est ouverte dans nos colonnes en faveur de la fondation du Travailleur Socialiste.

### Syndicalisme Révolutionnaire

et Politique Socialiste

Sous ce titre, le citoyen Jean Latapie, écrit dans l'Ouvrier Métallurgiste du 1<sup>er</sup> décembre, un article qui mérite d'appeler l'attention de tous les socialistes révolutionnaires.

Je ne sais si mes idées sont assez terre-à-terre pour comprendre la tactique actuelle des syndicalistes, mais lorsque je rencontre un adversaire armé d'un bâton, je préfère essayer de le désarmer à mon profit que d'attendre que la vétusté ait rendu son arme inoffensive.

Je crois que c'est plus prudent et moins dangereux en cas de conflit, l'ai tenu à signaler ces points mais ce que je veux surtout, c'est signaler la conclusion de Latapie.

Il a raison, quand il déclare que nous avons contre nous encore trop de force de réaction pour pouvoir, sans danger, amoindrir une force du prolétariat organisée.

Il n'est pas inutile de fonder en une seule, les différentes formes d'organisation de la classe ouvrière nous en avons toujours été les adversaires ; chacune d'elle a une besogne spéciale ; mais ce qui est indispensable pour que les efforts donnent leur maximum d'effet, c'est de coordonner leur action ; c'est à cela que nous nous employerons et si des camarades comme Latapie le veulent ils peuvent beaucoup pour cela.

Non, le Parti socialiste n'a jamais conçu la possibilité de faire sortir la société nouvelle d'une action plus ou moins effective de ses parlementaires, il sait que l'on n'échappera pas à un mouvement révolutionnaire, mais il sait aussi que du haut de la tribune parlementaire

l'on peut plus facilement que du haut de toute autre, faire entendre à la grande masse non encore acquise à nos idées, des paroles qui portent des vérités, que les élus bourgeois les plus avancés ne pourront pas rétorquer. Pour ma part, quoiqu'ayant voté contre l'affichage du dernier discours de Deschanel, je ne suis pas fâché de le voir apposé sur les murs des 36.000 communes de France. Le prolétariat finira bien par s'apercevoir que tout cela n'est que du charlatanisme.

L'erreur commise par Latapie c'est qu'il croit que le prolétariat organisé syndicalement peut dédaigner les pouvoirs publics.

Qu'il ne s'efforce pas de chercher la rédemption à l'aide de ces pouvoirs publics, très bien, mais sous prétexte de dédain on ne laisse toujours entre les mains des ennemis du prolétariat, c'est excessif, car Latapie sait, aussi bien que quiconque, que ceux qui détiennent les pouvoirs publics, détiennent toutes les forces répressives de la société actuelle et pour moi, dans une lutte comme celle que les socialistes engagent contre la société actuelle, il n'est pas indifférent d'avoir ces forces répressives pour ou contre nous.

Je sais aussi que l'on prétend que la propagande finira par rendre inoffensive cette force répressive. Je me défie un peu ! La propagande pourrait bien ne pas encore avoir été assez efficace au moment où les événements nous forceront d'agir.

Il est vrai qu'il nous faut une terre-à-terre pour comprendre la tactique actuelle des syndicalistes, mais lorsque je rencontre un adversaire armé d'un bâton, je préfère essayer de le désarmer à mon profit que d'attendre que la vétusté ait rendu son arme inoffensive.

Je crois que c'est plus prudent et moins dangereux en cas de conflit, l'ai tenu à signaler ces points mais ce que je veux surtout, c'est signaler la conclusion de Latapie.

Il a raison, quand il déclare que nous avons contre nous encore trop de force de réaction pour pouvoir, sans danger, amoindrir une force du prolétariat organisée.

Il n'est pas inutile de fonder en une seule, les différentes formes d'organisation de la classe ouvrière nous en avons toujours été les adversaires ; chacune d'elle a une besogne spéciale ; mais ce qui est indispensable pour que les efforts donnent leur maximum d'effet, c'est de coordonner leur action ; c'est à cela que nous nous employerons et si des camarades comme Latapie le veulent ils peuvent beaucoup pour cela.

Non, le Parti socialiste n'a jamais conçu la possibilité de faire sortir la société nouvelle d'une action plus ou moins effective de ses parlementaires, il sait que l'on n'échappera pas à un mouvement révolutionnaire, mais il sait aussi que du haut de la tribune parlementaire

l'on peut plus facilement que du haut de toute autre, faire entendre à la grande masse non encore acquise à nos idées, des paroles qui portent des vérités, que les élus bourgeois les plus avancés ne pourront pas rétorquer. Pour ma part, quoiqu'ayant voté contre l'affichage du dernier discours de Deschanel, je ne suis pas fâché de le voir apposé sur les murs des 36.000 communes de France. Le prolétariat finira bien par s'apercevoir que tout cela n'est que du charlatanisme.

L'erreur commise par Latapie c'est qu'il croit que le prolétariat organisé syndicalement peut dédaigner les pouvoirs publics.

Qu'il ne s'efforce pas de chercher la rédemption à l'aide de ces pouvoirs publics, très bien, mais sous prétexte de dédain on ne laisse toujours entre les mains des ennemis du prolétariat, c'est excessif, car Latapie sait, aussi bien que quiconque, que ceux qui détiennent les pouvoirs publics, détiennent toutes les forces répressives de la société actuelle et pour moi, dans une lutte comme celle que les socialistes engagent contre la société actuelle, il n'est pas indifférent d'avoir ces forces répressives pour ou contre nous.

Je sais aussi que l'on prétend que la propagande finira par rendre inoffensive cette force répressive. Je me défie un peu ! La propagande pourrait bien ne pas encore avoir été assez efficace au moment où les événements nous forceront d'agir.

### Au seuil du Nouvel An

« Ah ! mais...  
Cà ve finira donc jamais ! »  
(E. Pottier).

Assez de trop timides plaintes, Voici l'heure de l'action Et de la Révolution ; Assez de trop timides plaintes...

Travailleur, trêve à tes alarmes, Brave le Code et les gendarmes, Voici l'heure de l'action.

Renverse notre vieux monde Et que de ta pensée féconde Germe la Révolution.

Donne au vaillant mineur la mine Et au vagabond qui chemine, En tout pays, droit de Cité.

Au paysan donne la terre, Supprime la faim, la misère, Et proclame l'Egalité.

Détruis enfin toute Bastille, Car à l'horizon déjà brille Le vrai soleil républicain.

En un beau geste d'héroïsme, Prépare à tous, sans égoïsme, Un paisible et sûr lendemain.

Assez de trop timides plaintes, Voici l'heure de l'action Et de la Révolution ; Assez de trop timides plaintes...

LÉON OSMIN.

### Patrie et Propriété

Les définitions du mot « patrie » ne manquent pas. Chaque coterie politique à la sienne, depuis les monarchistes jusqu'aux radicaux-socialistes — sans oublier la bande nationaliste.

D'aucuns même parmi ces derniers, qui connaissent notre habitude de discuter avec des faits et non pas avec des hypothèses, s'imaginent nous prendre à notre propre piège en nous disant : « La patrie, c'est le sol natal ; c'est l'ensemble d'un territoire possédé par des citoyens appartenant à la même nation ; c'est tout ce qui constitue la richesse d'un pays : usines, canaux, chemins de fer, maisons de commerce, forêts, tûtes mobilières, etc. ; et c'est tout cela qu'il s'agit de défendre contre une invasion possible ! »

Il est vrai qu' aussitôt nous leur répliquons : « Alors, ceux qui ne possèdent rien n'ont pas de patrie ! » si bien qu'à l'adresse de ceux-là nos contradicteurs retombent fatalement dans la vieille rengaine idéaliste ou sentimentale : tradition, passé glorieux, honneur national, pays des ancêtres, etc. Mais laissons cela, et voyons le principe.

Il existe en France pas mal d'hectares de terrain appartenant à des étrangers. Celui-ci possède un parc, cet autre une exploitation agricole, celui-là un château, un magasin, une manufacture... Doit-on considérer ces propriétés comme comprises dans la « patrie » qu'il faut défendre ?

Il existe aussi des établissements industriels ou commerciaux, des maisons de banque, des mines, des voies ferrées, dont les titres de propriété sont représentés par des actions. Or, tous ces morceaux de papier ne se rencontrent pas exclusivement dans des portefeuilles français : une certaine quantité d'entre eux sont détenus par des capitalistes étrangers. Exemple : le Métropolitain de Paris, dont les actions appartiennent presque en totalité à des financiers belges. Ce Métropolitain et ces autres établis-

sements font-ils oui ou non partie intégrante de la « patrie » déjà nommée ? On peut à la rigueur trancher la question par la négative en ce qui concerne la propriété individuelle ; il n'est pas matériellement impossible d'élever un mur autour d'une pièce de terre possédée par un étranger, et de donner à ce mur le nom de frontière ; ce serait stupide, mais ce n'est pas impraticable.

Mais dans la propriété indivise et collective dont les parts sont figurées par des actions, comment établir une démarcation ? qui donc serait assez malin pour découper de la sorte une usine, une banque, un réseau de chemin de fer ? qui donc serait capable de dire : « Ce coffre fort est allemand, ce comptoir est russe, cette courtoisie est italienne, cet engrenage est espagnol, ce wagon est anglais, ce rail est américain ? » — Je ne parle pas de la provenance des objets, mais de la nationalité de leurs prétendus propriétaires ; et le fait est qu'aucun de ceux-ci ne saurait dire exactement quel est son bien dans cet ensemble.

Voilà donc une forme de propriété qui ne peut revêtir aucun caractère national, et qui pourtant se généralise de plus en plus. Voilà une forme de propriété essentiellement cosmopolite, et qui par sa seule existence, par son développement continu, réduit à néant la conception d'une « patrie » foncière mobilière et immobilière.

La propriété capitaliste est internationale ; c'est donc internationalement que les travailleurs doivent exproprier la classe parasitaire.

Paul GRADOS

« Monsieur le rédacteur en chef, Je viens répondre à l'information de votre estimable journal, article intitulé : « Dégagement du quartier de Médeville ». Vous dites que la commission des bâtiments civils vient de modifier le tracé que la ville avait tout d'abord adopté. La ville a bien adopté le principe d'une rue transversale, mais ce n'est là qu'un vote de principe.

Il est donc démontré par A plus B, monsieur le rédacteur, que le projet tel que le comprend la commission des bâtiments civils serait bien plus beau que l'autre et plus utile pour la ville.

Daignez, etc.  
Un ami sincère de Nancy-la-Belle.

« Monsieur le rédacteur en chef, Je viens répondre à l'information de votre estimable journal, article intitulé : « Dégagement du quartier de Médeville ». Vous dites que la commission des bâtiments civils vient de modifier le tracé que la ville avait tout d'abord adopté. La ville a bien adopté le principe d'une rue transversale, mais ce n'est là qu'un vote de principe.

Il est donc démontré par A plus B, monsieur le rédacteur, que le projet tel que le comprend la commission des bâtiments civils serait bien plus beau que l'autre et plus utile pour la ville.

Daignez, etc.  
Un ami sincère de Nancy-la-Belle.

« Monsieur le rédacteur en chef, Je viens répondre à l'information de votre estimable journal, article intitulé : « Dégagement du quartier de Médeville ». Vous dites que la commission des bâtiments civils vient de modifier le tracé que la ville avait tout d'abord adopté. La ville a bien adopté le principe d'une rue transversale, mais ce n'est là qu'un vote de principe.

Il est donc démontré par A plus B, monsieur le rédacteur, que le projet tel que le comprend la commission des bâtiments civils serait bien plus beau que l'autre et plus utile pour la ville.

Daignez, etc.  
Un ami sincère de Nancy-la-Belle.

« Monsieur le rédacteur en chef, Je viens répondre à l'information de votre estimable journal, article intitulé : « Dégagement du quartier de Médeville ». Vous dites que la commission des bâtiments civils vient de modifier le tracé que la ville avait tout d'abord adopté. La ville a bien adopté le principe d'une rue transversale, mais ce n'est là qu'un vote de principe.

Il est donc démontré par A plus B, monsieur le rédacteur, que le projet tel que le comprend la commission des bâtiments civils serait bien plus beau que l'autre et plus utile pour la ville.

Daignez, etc.  
Un ami sincère de Nancy-la-Belle.

« Monsieur le rédacteur en chef, Je viens répondre à l'information de votre estimable journal, article intitulé : « Dégagement du quartier de Médeville ». Vous dites que la commission des bâtiments civils vient de modifier le tracé que la ville avait tout d'abord adopté. La ville a bien adopté le principe d'une rue transversale, mais ce n'est là qu'un vote de principe.

### Le dégagement du quartier de Médeville

Nancy, le 2 janvier 1906.

Monsieur le directeur de l'Est républicain.

Vous avez publié, l'autre jour, l'analyse de l'enquête faite actuellement par la ville, enquête qui sera close le 7 de ce mois, relativement au dégagement du quartier de Médeville.

Cette enquête nous apprend que la ville et la commission des bâtiments civils sont tombés d'accord sur le dégagement, du côté Est, de l'église du Sacré-Cœur. On prolongera, décide la municipalité, la rue P. Hissot en droite ligne. Ce sera ainsi parfait.

En second lieu, nous apprenons que la ville rejette la demande de la commission des bâtiments civils, qui consistait à ouvrir une rue entre celles de Laxou et de Villers, juste dans l'axe du faite de l'église.

La ville motive son refus en prétendant qu'une partie fallacieuse de la toiture est cachée par le dôme.

Elle ajoute qu'en ouvrant une rue plus sur le côté droit de l'église nouvelle, celle voie déboucherait en face de la rue partant de l'Octroi, qui deviendrait alors rue municipale.

Il eût été bien plus utile, monsieur le directeur, pour la symétrie de la voie à ouvrir, que la ville se fût ralliée au tracé demandé par la commission des bâtiments civils.

Voici les motifs, indiscutables à mon avis, que je me permets d'exposer à vos lecteurs : En poursuivant une ligne droite prise dans l'axe de l'église, on arrivait rue de Villers, genre de 15 à 20 mètres, laissant apercevoir à son extrémité, juste dans son centre, l'important édifice du Sacré-Cœur. La perspective était la même que celle de la Cathédrale vue de la rue de la Constitution.

La chose était parfaite. La ville, en rejetant ce projet, se rallie sur la rue projetée en face de celle dite de l'Octroi, petite rue particulière de 6 mètres. Pour la mettre à la largeur de la nouvelle, il faudra abattre toutes les maisons d'un côté de cette rue (il est vrai qu'elles sont peu importantes) puis on se dirigera vers la rue de Laxou où on arrivera à plus de 30 mètres sur le côté ouest du Sacré-Cœur. Il n'y aura donc absolument aucune perspective.

Pourquoi persister dans ce premier projet sans se rallier à celui de la commission des bâtiments civils ? Le plan de cette commission, outre qu'il est bien plus beau que celui adopté par la ville, ne serait pas plus coûteux, car sur le tracé on n'aurait à renverser qu'une maisonnette en planches et une maison de peu de valeur rue Lothaire II. Un autre petit immeuble, rue de Villers, devrait aussi être abattu.

Ajoutons enfin que cette rue, créée dans l'axe de l'église comme la propose la commission des bâtiments civils, aboutirait bien plus près du Bon Coin, qui, comme on sait, n'a aucun dégagement vers l'Ouest.

La ville a bien adopté le principe d'une rue transversale, mais ce n'est là qu'un vote de principe.

Il est donc démontré par A plus B, monsieur le rédacteur, que le projet tel que le comprend la commission des bâtiments civils serait bien plus beau que l'autre et plus utile pour la ville.

Daignez, etc.  
Un ami sincère de Nancy-la-Belle.

« Monsieur le rédacteur en chef, Je viens répondre à l'information de votre estimable journal, article intitulé : « Dégagement du quartier de Médeville ». Vous dites que la commission des bâtiments civils vient de modifier le tracé que la ville avait tout d'abord adopté. La ville a bien adopté le principe d'une rue transversale, mais ce n'est là qu'un vote de principe.

Il est donc démontré par A plus B, monsieur le rédacteur, que le projet tel que le comprend la commission des bâtiments civils serait bien plus beau que l'autre et plus utile pour la ville.

Daignez, etc.  
Un ami sincère de Nancy-la-Belle.

« Monsieur le rédacteur en chef, Je viens répondre à l'information de votre estimable journal, article intitulé : « Dégagement du quartier de Médeville ». Vous dites que la commission des bâtiments civils vient de modifier le tracé que la ville avait tout d'abord adopté. La ville a bien adopté le principe d'une rue transversale, mais ce n'est là qu'un vote de principe.

Il est donc démontré par A plus B, monsieur le rédacteur, que le projet tel que le comprend la commission des bâtiments civils serait bien plus beau que l'autre et plus utile pour la ville.

Daignez, etc.  
Un ami sincère de Nancy-la-Belle.

« Monsieur le rédacteur en chef, Je viens répondre à l'information de votre estimable journal, article intitulé : « Dégagement du quartier de Médeville ». Vous dites que la commission des bâtiments civils vient de modifier le tracé que la ville avait tout d'abord adopté. La ville a bien adopté le principe d'une rue transversale, mais ce n'est là qu'un vote de principe.

Il est donc démontré par A plus B, monsieur le rédacteur, que le projet tel que le comprend la commission des bâtiments civils serait bien plus beau que l'autre et plus utile pour la ville.

Daignez, etc.  
Un ami sincère de Nancy-la-Belle.

« Monsieur le rédacteur en chef, Je viens répondre à l'information de votre estimable journal, article intitulé : « Dégagement du quartier de Médeville ». Vous dites que la commission des bâtiments civils vient de modifier le tracé que la ville avait tout d'abord adopté. La ville a bien adopté le principe d'une rue transversale, mais ce n'est là qu'un vote de principe.

Il est donc démontré par A plus B, monsieur le rédacteur, que le projet tel que le comprend la commission des bâtiments civils serait bien plus beau que l'autre et plus utile pour la ville.

### Un nouveau théâtre populaire à Nancy

Monsieur,

Un groupe d'hommes et de jeunes gens de notre paroisse se sont réunis pour faire revivre, au moyen du théâtre populaire chrétien, les grands souvenirs de notre histoire de Lorraine et en particulier les gloires de la ville de Nancy.

Ils se proposent d'interpréter cette année une pièce inédite : René II et Charles le Téméraire ou la Bataille de Nancy, en 1557, pièce historique en 5 tableaux avec chœurs et soli (paroles de M. J. Poupart, théâtre de St. Millou), suivie d'une Appréhension, rappelant l'histoire de l'église de Notre-Dame de Bonsecours, érigée sur l'emplacement du champ de bataille, en souvenir de la victoire du 5 janvier 1557.

Veillez agréer, monsieur, nos hommages respectueux.

H. JACQUEMOT, A. GATLOIS, Curé de N.-D. de Bonsecours.

Un abonné.

### Programme

— Premier tableau. — Charles le Téméraire assiège Nancy. Chœur de Messieurs.

II tableau. — Les habitants de Nancy, réduits à la plus extrême famine, font preuve d'un ardent patriotisme et d'un grand courage. Chœur de l'Espoir patriotique.

III tableau. — Conseil de guerre et vœux de René II. Chœur de la Prière.

IV tableau. — Victoire de René II et mort du Téméraire. Le chœur du Drame.

V tableau. — L'érection de l'église de N.-D. de Bonsecours, en souvenir du vœu et de la victoire de René II.

Appréhension historique. — Les ducs et le peuple lorrain : les drapeaux turcs ; le vœu de la ville ; Stanislas le bienfaisant ; Marie Leszcynska ; Les Polonais, etc., etc. Chœur final.

Stances les dimanches 7 janvier, 21 janvier et 28 janvier, à 4 h. 1/2 du soir, rue de Bonsecours, n° 15.

Prix des cartes : 2 fr., 1 fr., 0 fr. 50.

On trouve des cartes :

Au presbytère de N.-D. de Bonsecours, 169, rue de Strasbourg ; chez M. M. Driant, faubourg Stanislas, 19 ; Bicklin Pélit, en face de la Cathédrale ; Saunier, au Point Central.

Programme. — Premier tableau. — Charles le Téméraire assiège Nancy. Chœur de Messieurs.

II tableau. — Les habitants de Nancy, réduits à la plus extrême famine, font preuve d'un ardent patriotisme et d'un grand courage. Chœur de l'Espoir patriotique.

III tableau. — Conseil de guerre et vœux de René II. Chœur de la Prière.

IV tableau. — Victoire de René II et mort du Téméraire. Le chœur du Drame.

V tableau. — L'érection de l'église de N.-D. de Bonsecours, en souvenir du vœu et de la victoire de René II.

Appréhension historique. — Les ducs et le peuple lorrain : les drapeaux turcs ; le vœu de la ville ; Stanislas le bienfaisant ; Marie Leszcynska ; Les Polonais, etc., etc. Chœur final.

Stances les dimanches 7 janvier, 21 janvier et 28 janvier, à 4 h. 1/2 du soir, rue de Bonsecours, n° 15.

Prix des cartes : 2 fr., 1 fr., 0 fr. 50.

On trouve des cartes :

Au presbytère de N.-D. de Bonsecours, 169, rue de Strasbourg ; chez M. M. Driant, faubourg Stanislas, 19 ; Bicklin Pélit, en face de la Cathédrale ; Saunier, au Point Central.

Programme. — Premier tableau. — Charles le Téméraire assiège Nancy. Chœur de Messieurs.

II tableau. — Les habitants de Nancy, réduits à la plus extrême famine, font preuve d'un ardent patriotisme et d'un grand courage. Chœur de l'Espoir patriotique.

III tableau. — Conseil de guerre et vœux de René II. Chœur de la Prière.

IV tableau. — Victoire de René II et mort du Téméraire. Le chœur du Drame.

V tableau. — L'érection de l'église de N.-D. de Bonsecours, en souvenir du vœu et de la victoire de René II.

Appréhension historique. — Les ducs et le peuple lorrain : les drapeaux turcs ; le vœu de la ville ; Stanislas le bienfaisant ; Marie Leszcynska ; Les Polonais, etc., etc. Chœur final.

Stances les dimanches 7 janvier, 21 janvier et 28 janvier, à 4 h. 1/2 du soir, rue de Bonsecours, n° 15.

Prix des cartes : 2 fr., 1 fr., 0 fr. 50.

On trouve des cartes :

Au presbytère de N.-D. de Bonsecours, 169, rue de Strasbourg ; chez M. M. Driant, faubourg Stanislas, 19 ; Bicklin Pélit, en face de la Cathédrale ; Saunier, au Point Central.

Programme. — Premier tableau. — Charles le Téméraire assiège Nancy. Chœur de Messieurs.

II tableau. — Les habitants de Nancy, réduits à la plus extrême famine, font preuve d'un ardent patriotisme et d'un grand courage. Chœur de l'Espoir patriotique.

III tableau. — Conseil de guerre et vœux de René II. Chœur de la Prière.

... que capitaliste, celui qui ne marche pas le...  
M. Rouvier et les 3 et 4 de la Chambré l'ont dit, il y a de notre dignité, d'ôu-  
ce se peut, soulève une souffrance euro-  
peenne épouvantable, il faut que nous re-  
viquions nos droits à la tête haute, sans  
provocation, mais aussi sans faiblesse !

**On lit le Travailleur dans les établissements suivants :**  
GRESSER, « Au Br Populaire », 86  
Grande-Rue, Nancy ;  
FAILLON, restaurateur, Tomblains.

**Les cafetiers, coiffeurs, restaurateurs, etc., abonnés au Travailleur ont droit à la réclame gratuite sous cette rubrique.**

### On Civilise

Un de nos amis nous adresse de la Côte de la Guinée la lettre suivante à notre confrère la *Défense des Travailleurs de l'Aube* :  
« Mes chers amis,  
C'est l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

Alors, MM. les millionnaires, c'est que nous nous moquez de nous ; vous aviez d'ores et déjà, pour augmenter votre avoir, mais celles-là, vous vous garderez bien d'elles, car elles sont, par le plus heureux des hasards, en la possession de nos valets de plume de la bourgeoisie.

« On lit le Travailleur dans les établissements suivants :  
GRESSER, « Au Br Populaire », 86  
Grande-Rue, Nancy ;  
FAILLON, restaurateur, Tomblains.

**Les cafetiers, coiffeurs, restaurateurs, etc., abonnés au Travailleur ont droit à la réclame gratuite sous cette rubrique.**

### On Civilise

Un de nos amis nous adresse de la Côte de la Guinée la lettre suivante à notre confrère la *Défense des Travailleurs de l'Aube* :  
« Mes chers amis,  
C'est l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

« J'ai eu l'année dernière, la tristesse de vous adresser de Fort-Dauphin (Madagascar) le récit des atrocités commises sur les gens du pays, de pauvres diables pas méchants pour un son, par quelques uns de nos galonnards, vous avez même donné les noms de ces crapules, et c'est là fait en leur honneur, vous avez bien fait, par la suite et par les journaux que vous m'avez fait tenir par la voie que je vous ai indiquée, j'ai su que la grande presse s'en était emparé, j'ignorais plus les causes de la soi-disant inexplicable révolte des pauvres indits à notre civilisation ! pacifique !

le plus grand profit de la classe ouvrière, dans ce pays et en Amérique où les plus riches commerçants, les patrons les plus forts furent obligés, sous peine d'être ruinés et même de mourir de faim, d'accepter les revendications des ouvriers et d'employer exclusivement des syndiqués. Et ce système de marque syndicale ou *label*, appliqué sur tous les travaux exécutés par des syndiqués qui nous vient encore d'Amérique, n'est-il pas admirable lui aussi ?

Mais, hélas ! en France, on ne veut pas comprendre ces différentes méthodes d'accomplir si simples et si pratiques, qui sont la propriété c'est le vol ! les bourgeois n'ont pas assez d'injures à lui adresser. Il ne faut pas prendre tel ou tel produit, telle ou telle marchandise ne portant pas l'estampille syndicale et provenant des maisons d'exploitation à outrance, hostiles aux revendications ouvrières et aux syndicats. Alors, qu'il arrive fatalement une chose : c'est que devant une pression aussi formidable les patrons les mieux armés, les exploités les plus choyés sont obligés de céder.

D'ailleurs ne pouvons nous pas user aussi de ce procédé qu'on appelle le *sabotage* ? Est-ce que devant l'exploitation impudente de l'homme par l'homme, devant des procédés de patrons tendant à assimiler l'ouvrier à une bête de somme, autre genre de traite des nègres, il doit y avoir une hésitation possible ? La faim ne fait-elle pas sortir le loup du bois ? Allons donc ! si le capitaliste ne veut pas entendre parler d'humanité devant le chômage aussi intense qu'il sévit aujourd'hui sur toutes les corporations, enfin si le patron veut faire mourir de faim son semblable, *sabotez-le* ! si on ne veut pas entendre la voie de la raison et de l'humanité, on entendra peut-être celle de la force violente !

Or, le *Travailleur* est-il bien nommé ? Le *Travailleur* est-il le socialiste ? Tout ouvrier, quelles que soient ses opinions, quel que soit l'idéal auquel il aspire, à pour se défendre dans la lutte pour la vie, une arme précieuse, inhérente à sa qualité même d'ouvrier : le Travail.

« Le fait que le 1<sup>er</sup> Mai de cette nouvelle année soit un achèvement vers l'émancipation intégrale du Proletariat, il faut que les travailleurs usent de tout leur pouvoir auprès des représentants au Parlement afin de les forcer à voter cette loi de 8 heures qui est un des premiers points de l'idée socialiste, car quo qu'on en dise, aujourd'hui, seul le règlement parlementaire légal de cette question peut avoir un effet bienfaisant pour tous les travailleurs. Mais pour cela, il faut aussi que les ouvriers fassent un travail en parallèle avec le capital patronal, deviendra dans ses mains l'arme socialiste par excellence.

« Si met à son service ses convictions, son intelligence, son amour pour la vie libre dans une société libre, il sera un socialiste éclairé, fort de lui-même, sûr de la victoire s'il ose combattre.

« Le travail est donc un des principaux soutiens du socialisme. C'est lui qui aidera à faire progresser la société, car il est non seulement utile, mais indispensable dans la lutte de classe qu'entreprend l'idée nouvelle qu'est le Socialisme.

« Aussi, puisque le travail est une force sociale, le travailleur est une unité socialiste. Et quel titre plus beau, plus vrai, rempli de plus d'espérance que ce nom de *Travailleur* donné à notre journal.

« Lui aussi, convaincu de la beauté de son idéal, de la vérité de ses convictions, de son espoir dans un bonheur futur, fera du travail socialiste.

« Il aura pour arme le Travail et ce sera au même temps sa devise.

disait : « Il est de droit naturel que la nécessité absolue de vivre passe toute autre nécessité. Elle rend légitime la prise de possession du bien d'autrui et pose une barrière naturelle à l'orgueil insensé de la propriété. » C'est ce que nous traduisons par ces mots : « Le droit à la vie prime le droit à la propriété. »

Saint-Ambroise, évêque de Milan, qui vivait au IV<sup>e</sup> siècle, disait : Personne n'a le droit d'appeler sien ce qu'il a détourné, au-dessus de ses besoins, de la terre qui a été donnée à tous les hommes. La propriété, c'est l'usurpation.

Lorsque Proudhon a dit en 1848 : « La propriété c'est le vol ! » les bourgeois n'ont pas assez d'injures à lui adresser. Il ne faut pas prendre tel ou tel produit, telle ou telle marchandise ne portant pas l'estampille syndicale et provenant des maisons d'exploitation à outrance, hostiles aux revendications ouvrières et aux syndicats. Alors, qu'il arrive fatalement une chose : c'est que devant une pression aussi formidable les patrons les mieux armés, les exploités les plus choyés sont obligés de céder.

« Si met à son service ses convictions, son intelligence, son amour pour la vie libre dans une société libre, il sera un socialiste éclairé, fort de lui-même, sûr de la victoire s'il ose combattre.

« Le travail est donc un des principaux soutiens du socialisme. C'est lui qui aidera à faire progresser la société, car il est non seulement utile, mais indispensable dans la lutte de classe qu'entreprend l'idée nouvelle qu'est le Socialisme.

« Aussi, puisque le travail est une force sociale, le travailleur est une unité socialiste. Et quel titre plus beau, plus vrai, rempli de plus d'espérance que ce nom de *Travailleur* donné à notre journal.

« Lui aussi, convaincu de la beauté de son idéal, de la vérité de ses convictions, de son espoir dans un bonheur futur, fera du travail socialiste.

« Il aura pour arme le Travail et ce sera au même temps sa devise.

« Si vous voulez que votre situation ne soit pas amoindrie ; si vous jugez que vous devez avoir votre part de bonheur et de satisfaction, Syndiquez-vous !

« Si vous voulez vivre en hommes conscients, et non comme la brute qu'on exploite sans pitié, Syndiquez-vous !

## Parti Socialiste

(Section Française de l'Internationale Ouvrière)

### FÉDÉRATION DE LORRAINE

#### CONSTITUTION

Article Premier. — La Fédération socialiste de Lorraine est formée des groupes permanents d'études sociales et d'action politique constitués, dans les limites attribuées à la région.

Art. 2. — Tout groupe en entrant à la Fédération conserve l'autonomie la plus complète, en tant que cette autonomie ne porte pas atteinte aux considérations et règlements de la Fédération.

Art. 3. — Tout groupe adhérent à la Fédération doit payer une cotisation de 5 centimes par mois et par membres cotisants.

Art. 4. — Toute demande d'admission d'un nouveau groupe doit être déposée au bureau fédéral avec les statuts. L'admission sera prononcée dans la réunion fédérale qui suivra. Le bureau fédéral peut ordonner une enquête concernant le groupe présenté et dont l'admission serait contestée.

Art. 5. — Tout groupe en retard de plus de trois mois de cotisation, sera considéré hors le cas de force majeure comme ne faisant plus partie de la Fédération. Il devra être averti une fois avant qu'il soit statué sur sa radiation.

Art. 6. — Tout groupe qui se mettrait en opposition avec les considérations et les règlements de la Fédération sera exclu.

Art. 7. — Dans la Fédération socialiste de Lorraine, les décisions sont prises à la majorité des groupes et non des délégués.

Art. 8. — Les Assemblées générales sont convoquées par le bureau fédéral au moins quinze jours avant la réunion. Elles sont composées de tous les membres adhérents à la Fédération, et chaque membre présent à la réunion a une voix. Le bureau fédéral est investi de la présidence de la réunion.

## Parti Socialiste

(Section Française de l'Internationale Ouvrière)

### FÉDÉRATION DE LORRAINE

#### CONSTITUTION

Article Premier. — La Fédération socialiste de Lorraine est formée des groupes permanents d'études sociales et d'action politique constitués, dans les limites attribuées à la région.

Art. 2. — Tout groupe en entrant à la Fédération conserve l'autonomie la plus complète, en tant que cette autonomie ne porte pas atteinte aux considérations et règlements de la Fédération.

Art. 3. — Tout groupe adhérent à la Fédération doit payer une cotisation de 5 centimes par mois et par membres cotisants.

Art. 4. — Toute demande d'admission d'un nouveau groupe doit être déposée au bureau fédéral avec les statuts. L'admission sera prononcée dans la réunion fédérale qui suivra. Le bureau fédéral peut ordonner une enquête concernant le groupe présenté et dont l'admission serait contestée.

Art. 5. — Tout groupe en retard de plus de trois mois de cotisation, sera considéré hors le cas de force majeure comme ne faisant plus partie de la Fédération. Il devra être averti une fois avant qu'il soit statué sur sa radiation.

Art. 6. — Tout groupe qui se mettrait en opposition avec les considérations et les règlements de la Fédération sera exclu.

Art. 7. — Dans la Fédération socialiste de Lorraine, les décisions sont prises à la majorité des groupes et non des délégués.

Art. 8. — Les Assemblées générales sont convoquées par le bureau fédéral au moins quinze jours avant la réunion. Elles sont composées de tous les membres adhérents à la Fédération, et chaque membre présent à la réunion a une voix. Le bureau fédéral est investi de la présidence de la réunion.

## NOS CONFÉRENCES

en faveur de la fondation

### TRAVAILLEUR SOCIALISTE

**Saint-Nicolas-du-Port.** — Jeudi soir, 4 janvier, à 8 heures, salle de la Cof d'Or, à Saint-Nicolas-du-Port, la première conférence organisée par la Fédération de Lorraine, à l'occasion de la fondation de son organe « Le Travailleur socialiste » avec le concours du citoyen Pierre Renaudel, avocat, membre du Conseil national du Parti socialiste (Section Française de l'Internationale Ouvrière).

**Lunéville.** — Vendredi 5 janvier, à 8 heures et demie du soir, salle Chertier, 10, avenue Voltaire, à Lunéville, grande conférence publique et contradictoire sur le socialisme, par le citoyen Pierre Renaudel, membre délégué du Conseil national du Parti socialiste.

**Neuves-Maisons.** — Dimanche 7 janvier, à 2 heures et demie, salle Petitjean, à Neuves-Maisons, grande conférence publique et contradictoire sur le socialisme par le citoyen Pierre Renaudel.

**Frouard.** — Dimanche 7 janvier, à 8 heures et demie du soir, salle Wail, à Frouard, grande conférence publique et contradictoire, sur le socialisme, organisée sous les auspices du groupe socialiste de Frouard, avec le concours du citoyen Pierre Renaudel.

**Blénod-les-Ponts-Mousson.** — Mardi 9 janvier, à 8 heures du soir, salle du Café du Commerce, à Blénod, grande conférence publique et contradictoire par le citoyen Pierre Renaudel, avocat.

**Dieulouard.** — Mercredi 10 janvier, à 8 heures du soir, salle du Café Collin, à Dieulouard, grande conférence publique et contradictoire par le citoyen Pierre Renaudel, avocat.

**Champigneulle.** — Jeudi 11 janvier, à 8 heures du soir, salle Uriot ou Collin (selon les affiches), grande conférence publique et contradictoire sur le socialisme, organisée sous les auspices du groupe socialiste de Champigneulle avec le concours du citoyen Pierre Renaudel.

**Fête de l'Université Populaire.** — La fête annuelle de l'Université populaire se distingue toujours, suivant une tradition constante, par sa belle tenue artistique en même temps que par la correction qui, sans nuire au mouvement à l'entrain et à la joie, s'ignore sans cesse. Samedi encore, les organisateurs ont su conserver ce caractère, qui donne aux soirées de l'U. P. une portée d'éducation sociale.

## Université Populaire

De Nancy

**But.** — L'Université Populaire se propose d'organiser et de développer l'enseignement supérieur du peuple et l'éducation morale, sociale, musicale en France, en réunissant des hommes de toutes conditions et de toutes professions pour penser et travailler en commun.

**Adhésion.** — Pour faire partie de l'U. P., il suffit de s'inscrire au Secrétariat ou d'y adresser un bulletin d'adhésion portant le nom et l'adresse écrits très lisiblement.

**Cotisation.** — La cotisation annuelle est de 3 francs (minimum). Elle est payable d'avance, mais peut être versée par fractions sur la demande de l'adhérent.

**Programme du mois de janvier :**  
jeudi, 4, à 8 h. 1/2. — M. Bloch : Cours de sténographie.  
Samedi 6. — La salle est louée au Groupe socialiste pour la fête du Travailleur.  
Dimanche 7, à 9 heures du matin. — Mme Châlon : Cours d'allemand.  
Jeudi 11, à 8 h. 1/2. — M. Bloch : Cours de sténographie.  
Vendredi 12, à 8 h. 1/2. —

**Assemblée générale extraordinaire**  
Ordre du jour :  
Propositions de modification aux statuts :  
1<sup>o</sup> Suppression de la distinction entre membres actifs et membres adhérents. (Art. 4 des statuts).  
2<sup>o</sup> Réduction de la cotisation en faveur des membres des syndicats ouvriers. (Art. 45 des statuts).  
**Assemblée générale ordinaire**  
Ordre du jour :  
Allocation du Président ;  
Rapport du Secrétaire général sur la situation morale ;  
Exposé de la situation financière par le Trésorier.  
Election de membres du Comité.

**FÊTE POPULAIRE**  
Programme varié : Musique, chants, monologues. — Buvette.  
Vendredi 19, à 8 h. 1/2. — M. Auerbach : Causerie sur la Loi Falloux.  
Dimanche 21, à 9 heures du matin. — Mme Châlon : Cours d'allemand.  
A 2 h. après-midi :  
**Fête Familiale**  
Concert intime. — Buvette  
Mardi 23, à 8 h. 1/2, Salle B : Réunion du Comité.  
Jeudi 25, à 8 h. 1/2. — M. Bloch : Cours de sténographie.  
Dimanche 28, à 9 heures du matin. — Mme Châlon : Cours d'allemand.  
A 2 heures 1/2 après-midi :  
**Matinée Récréative**  
Programme varié. — Jeux divers. — Buvette  
**Communication.** — Dimanche 7 janvier. — Salle B : Assemblée générale annuelle de l'Union de la Jeunesse républicaine.

**Réunions du dimanche**  
A la demande d'un certain nombre de nos amis, nous avons décidé de reprendre la tradition des réunions du dimanche, qui pourront être aménagées, et nous connaissons des personnes qui, s'il en est besoin, se feront un plaisir de s'intéresser à leurs divertissements.  
Nous engageons vivement nos amis à se rendre en grand nombre à ces réunions du dimanche, dont nous attendons le meilleur effet.

**Lecteurs du Travailleur**  
n'oubliez pas notre  
**SOUSCRIPTION PERMANENTE**  
Nancy. — Le gérant-délégué : LERMUSIEUX.

**Le Socialiste**  
Organe central du Parti socialiste  
Est en vente chaque semaine à la Maison du Peuple et chez les principaux libraires.  
Pour le repos des employés de commerce, n'achetez rien dans les magasins le dimanche après-midi.

## LE SOCIALISME

### et la Journée de 8 heures

Le moyen le plus efficace pour réduire le chômage est la journée de 8 heures de travail appliquée à toutes les corporations. Ce fait n'est nouveau pour personne, mais c'est aussi un achèvement vers la révolution sociale, et c'est précisément et surtout contre ce but que vont tendre les efforts de résistance de la bourgeoisie capitaliste et patronale.

« Comment se fait-il que notre pays soit si rétrograde et si rebelle à la réduction des heures de travail ? Les patrons ne font que se lamenter sur la concurrence étrangère pour justifier leur attitude à cet égard, et, pourtant, l'étranger est plus avancé que nous, surtout sous ce rapport. Il y a déjà longtemps qu'en Angleterre la grande majorité des ouvriers ne fait plus que 8 heures de travail, il y a déjà longtemps qu'en Allemagne et en Suisse certaines corporations font 9 heures et 8 heures de travail.

« Et qu'on ne vienne pas nous objecter que nos camarades étrangers sont mieux rétribués que nous qui faisons encore 12 et 10 heures par jour. C'est précisément le contraire qui est sorti produit, car les corporations qui ont obtenu ces réductions par leurs propres forces et leur admirable solidarité syndicale, sont mieux rétribuées que la grande majorité des ouvriers français qui font 12 et 10 heures de travail.

« Voyez l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse dont j'ai déjà parlé, l'Autriche, la Belgique, où les typographes, pour ne citer que cette corporation, font 8 et 9 heures au maximum. Voyez aussi, d puissance du groupement syndical, l'Amérique du Nord, où ces mêmes ouvriers font 8 heures au maximum et gagnent jusqu'à 20 francs par jour.

## LA PROPRIÉTÉ & L'ÉGLISE

On sait que de riches seigneurs de nos jours achètent d'immenses propriétés qu'ils ne cultivent pas ; ils y laissent pousser l'ajoué et en Suisse certaines corporations font 9 heures et 8 heures de travail.

« Et qu'on ne vienne pas nous objecter que nos camarades étrangers sont mieux rétribués que nous qui faisons encore 12 et 10 heures par jour. C'est précisément le contraire qui est sorti produit, car les corporations qui ont obtenu ces réductions par leurs propres forces et leur admirable solidarité syndicale, sont mieux rétribuées que la grande majorité des ouvriers français qui font 12 et 10 heures de travail.

## Aux Travailleurs

« Si vous voulez que votre situation ne soit pas amoindrie ; si vous jugez que vous devez avoir votre part de bonheur et de satisfaction, Syndiquez-vous !

« Si vous voulez vivre en hommes conscients, et non comme la brute qu'on exploite sans pitié, Syndiquez-vous !

« Si vous voulez assurer le pain des femmes et des enfants ; si vous voulez qu'un peu plus de bien-être pénètre dans le foyer familial, Syndiquez-vous !

## Offres et demandes d'emplois

Le Travailleur insère gratuitement chaque semaine les offres et demandes d'emplois.

« Levez-vous toi », dit M. Rockefeller, « naissez pauvre », dit M. Carnegie.

« Levez-vous toi », dit M. Rockefeller, « naissez pauvre », dit M. Carnegie.

« Levez-vous toi », dit M. Rockefeller, « naissez pauvre », dit M. Carnegie.

« Levez-vous toi », dit M. Rockefeller, « naissez pauvre », dit M. Carnegie.

« Levez-vous toi », dit M. Rockefeller, « naissez pauvre », dit M. Carnegie.

« Levez-vous toi », dit M. Rockefeller, « naissez pauvre », dit M. Carnegie.

« Levez-vous toi », dit M. Rockefeller, « naissez pauvre », dit M. Carnegie.

« Levez-vous toi », dit M. Rockefeller, « naissez pauvre », dit M. Carnegie.

« Levez-vous toi », dit M. Rockefeller, « naissez pauvre », dit M. Carnegie.